

17 - Maîtrise de l'Énergie - Programme de travaux pour l'année 2011

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur :

➤ **Le budget 2011 consacré aux tranches annuelles de travaux engagés par la Direction de la Maîtrise de l'Énergie a été arrêté à la somme de 950 000 € :**

- . 330 000 € sur la ligne 21.0202313.2612
- . 170 000 € sur la ligne 21.213.2313.2612
- . 450 000 € sur la ligne 23.414.2313.10.002.

Le programme a pour objectif l'amélioration des performances techniques avec pour effet immédiat la réduction des consommations d'énergie, des coûts de fonctionnement et des émissions de gaz à effet de serre. Il concerne prioritairement des travaux d'économie d'énergie dont la modernisation des moyens de production et de distribution de chauffage dans les équipements communaux.

Cette année une partie importante du budget est consacrée à la mise aux normes des systèmes énergétiques de froid dont 450 000 € pour la Patinoire La Fayette (montant global de l'opération : 700 000 €).

La mise aux normes des installations de production de froid dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les fluides frigorigènes :

- Patinoire La Fayette 450 000 €
- Autres, dont Centre Administratif Municipal 40 000 €

La modernisation des moyens de production et de distribution de chauffage : 395 000 €

- Centre médico-social des Epoisses
- Fort de Bregille
- Maternelle Artois
- Maternelle Fourier
- Maternelle St-Exupéry
- Maternelle Kergomard.

Mise en sécurité de l'évacuation des fumées : Eglise St-Martin des Chaprais : 15 000 €

Calorifugeage : 50 000 €

➤ **Le budget 2011 consacré aux énergies renouvelables engagé par la Direction de la Maîtrise de l'Énergie a été arrêté à la somme de 450 000 € (ligne 23.93.2313.3613).**

Le programme concerne prioritairement la substitution d'énergies fossiles par des énergies renouvelables. Par ailleurs, plusieurs opérations photovoltaïques sont prévues pour un budget global de 800 000 € financés par emprunt spécifique.

Le programme prévisionnel est le suivant :

Etudes

- Piscine Mallarmé / Palais des Sports : maîtrise d'œuvre chaufferie bois : 150 000 €

Travaux

- Groupe Scolaire Vieilles Perrières : création d'une chaufferie bois **230 000 €**
- Gros consommateurs : récupération de chaleur sur les eaux grises **30 000 €**

Autres

- Subventions Economie d'énergie et énergies renouvelables dont le solaire thermique au secteur résidentiel et aux bailleurs sociaux **40 000 €**

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations permettant l'exécution des travaux dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2011,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence,
- autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Franche-Comté, du Grand Besançon, de l'ADEME, de l'Union Européenne (FEDER) et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2011, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 février 2011.